Patricia Adam

Députée du Finistère

Présidente de la Commission
de la défense nationale et des forces armées

La lettre

Actualité Nationale

Juillet
2015
LETTRE
·23·

2ème CIRCONSCRIPTION DU FINISTÈRE

BREST (Centre, Saint-Marc, Kérichen, Lambézellec, L'Hermitage, La Cavale blanche), BOHARS, GUILERS, GOUESNOU



L'urgence nous amène à redresser notre effort de défense

Les travaux de la session auront été marqués par les attentats du mois de janvier. Alors que l'année 2015 aurait dû être celle de la recherche de l'équilibre budgétaire et organisationnelle des armées, l'actualité a imprimé un tour différent aux activités de la commission. Les travaux de la commission de la défense nationale et des forces armées auront donc tourné autour des hommes et femmes de la défense, des moyens des armées et de l'adaptation de l'outil aux dangers qui menacent la population.

Le point de synthèse de l'ensemble de ces grandes questions aura été le projet de loi d'actualisation de la loi de programmation militaire. Examiné en un temps record, ce projet de loi constitue un évènement historique. En effet, pour la première fois depuis des décennies, il augmente les moyens et les effectifs du ministère de la défense. Ainsi, les crédits budgétaires de la mission défense augmenteront de 3,8 milliards d'euros sur la période de programmation. A ces crédits budgétaires s'ajouteront 1 milliard d'euros supplémentaires, dégagés par une inflation moindre que celle anticipée en programmation.

En 10 ans, la droite a diminué considérablement l'effort de défense, tout en accroissant simultanément les déficits. Nous faisons exactement l'inverse, car notre souveraineté dépend de la bonne maîtrise des comptes publics comme de notre capacité à nous défendre.



Droit des étrangers en France : une réforme républicaine

Le 23 juillet dernier, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture le projet de loi relatif au droit des étrangers en France qui, dans le contexte actuel avec la pression migratoire en Europe, se révèle d'une actualité brûlante.

Plusieurs dispositions concrètes engagent une simplification du droit au séjour des étrangers en France, qui doit favoriser leur intégration. D'abord, le projet de loi généralise le titre de séjour pluriannuel pour l'ensemble des étrangers après un an de présence en France. Ce dispositif épargne aux étrangers des démarches particulièrement laborieuses! Parallèlement, de nouveaux outils vont contribuer à sécuriser le parcours des étrangers et encadrer le traitement des situations de séjour irrégulier, en garantissant la protection des libertés individuelles et l'efficacité des décisions administratives.

Le texte fait ainsi de l'assignation à résidence la mesure de droit commun en matière de privation de liberté des étrangers, et accroît le montant des pénalités dues par les transporteurs ne respectant pas leurs obligations de contrôle.

Cette réforme aborde les problématiques de l'immigration, en rompant avec la stigmatisation des étrangers, pour faire reculer les discours xénophobes.

Actualité Locale

L'avenir se prépare à Brest :

Brest est devenue une métropole au sens de la loi, grâce à l'action de la majorité socialiste, et une métropole aujourd'hui reconnue pour ce qu'elle est : ouverte sur le monde et sur l'innovation.

Elle vient de décrocher le label « Métropole French Tech ». C'est un succès mérité, à plusieurs titres : aux côtés du département, de la région Bretagne, de l'Etat, Brest a engagé un plan ambitieux pour développer une filière de croissance dans le secteur numérique. Télécom Bretagne, l'ENSTA, l'Ecole navale, l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique, le campus mondial de la mer, d'autres encore, forment les ingénieurs de demain et les start-up finistériennes font rayonner la pointe bretonne.

Ma conviction, c'est que le développement du secteur numérique, dans notre ville ouverte sur l'extérieur et accueillant d'importantes activités industrielles dédiées à la défense et à l'économie maritime, répond à des considérations stratégiques.

Des innovations de rupture se préparent en ce moment à Brest : dans les domaines des télécommunications maritimes, de la sécurité des systèmes navals, ou encore de l'exploitation des énergies nouvelles. Brest s'impose en effet comme un acteur incontournable des énergies marines renouvelables. Les engagements pris par le Premier Ministre, lors de son déplacement à Ouessant le 10 juillet dernier, concernant le transfert du siège d'Ifremer et la mobilisation des investissements d'avenir en faveur de l'Institut France Energies Marines le confirment. Le port de commerce se dote par ailleurs actuellement d'infrastructures qui répondent aux attentes des industriels. C'est dans cet écosystème favorable que les énergies marines renouvelables trouveront tout naturellement leur place à Brest.

Sur Internet
http://www.patricia-adam.fr

Permanence en circonscription
43D rue Branda - BP 21041
29210 Brest cedex 1
Tél : 02 98 33 21 80
Fax : 02 98 33 21 83
patricia.adam-deputee@wanadoo.fr

Accueil et coordination
à l'Assemblée Nationale
126, rue de l'Université
75355 Paris cedex 07SP
Tél : 02 98 33 21 80 · Fax : 02 98 33 21 83
padam@assemblee-nationale.fr

Projections

Les 14 et 15 septembre, 13ème université d'été de la défense :

Après chacune des trois armées, c'est, pour la première fois, l'état-major des armées et les organismes interarmées (OIA) qui seront à l'honneur lors de cette 13ème édition de l'université d'été de la défense. Elle comprendra néanmoins également un volet important dédié à mes homologues africains. De même, nous nous rendrons à Strasbourg pour la première fois, dans une perspective franco-allemande et européenne.

Septembre-octobre 2015 : remise des travaux des missions d'information de la commission de la défense nationale et des forces armées

La commission de la défense et des forces armées présentera à la rentrée les conclusions des missions d'information que j'ai diligentées fin 2014, à savoir : «Bilan et mise en perspective des dispositifs citoyens du ministère de la Défense», «Evolution et rôle de l'OTAN», «Conséquences du rythme des OPEX sur le maintien en condition opérationnelle des matériels», «La filière munitions». Je souhaite que les travaux pour l'année 2016 soient en partie dédiés à la condition militaire.